

TURQUIE : CHRONIQUE D'UNE CRISE

Semih Vaner*

La Turquie, en proie à une situation économique difficile depuis plusieurs années, en dépit pourtant d'un dynamisme indéniable se manifestant, entre autres, par une ouverture au monde extérieur et par le maintien d'un taux de croissance relativement fort, est entrée dans une période de crise financière ouverte, en novembre 2000, une première fois, et d'une manière plus grave, en février 2001, une deuxième fois. Aujourd'hui encore l'issue de cette crise reste incertaine, même si les premières mesures prises par le nouveau ministre de l'Économie, Kemal Dervis, ancien vice-président de la Banque mondiale, ayant la confiance des bailleurs de fonds d'outre Atlantique, et acceptées, non sans quelque voix discordante, par la classe politique, semblent porter leurs premiers fruits, du reste souvent amers pour une large partie de la population. Les maladies chroniques sont profondes et une modernisation nécessaire de l'économie se heurte souvent à des intérêts politiques. Cette crise est en même temps un test à la fois pour les élus, mais aussi pour l'ensemble de l'appareil d'État.

LES DEUX SECOUSSES D'UNE MEME CRISE

La première secousse s'est faite ressentir à la fin de novembre 2000 à la suite des déboires de la neuvième banque du pays. La Demirbank avait à son actif près de 10 % du stock de bons du trésor qu'elle finançait sur des ressources à court terme. Elle a été mise en difficulté par la hausse des taux d'intérêt et, pour des raisons liées au climat de suspicion créé par les enquêtes de l'Agence de supervision bancaire, les banques de la place lui ont coupé leurs lignes de crédit. La Demirbank a procédé à des ventes massives de titres qui ont fait chuter

les valeurs et ont accéléré le mouvement de retrait des capitaux. La Banque centrale s'est alors portée au secours des banques pour éviter une faillite et une panique qui aurait pu amener, comme en 1994, des millions de déposants à échanger leurs livres contre des dollars. Cette intervention a alimenté les sorties de capitaux, environ six milliards de dollars. Coupant court aux rumeurs de dévaluation, la Banque centrale s'est alors engagée à ne plus injecter de liquidités et à demander l'assistance du FMI qui lui a consenti une aide importante. Conformément au fonctionnement du currency board, le marché s'est alors asséché mais si l'envolée des taux d'intérêt a arrêté l'hémorragie, elle n'a pas suffi à rappeler les capitaux.

Le montant de l'assistance du FMI à la Turquie a surpris les marchés qui attendaient entre 3 et 6 milliards de dollars. Or une aide de 10 milliards de dollars a été promise, dont 7,5 milliards de facilités de réserves supplémentaires et 2,9 milliards de dollars d'une ligne de crédit sur trois ans. À l'assistance du FMI est venu s'ajouter un prêt de 5 milliards de dollars sur trois ans de la Banque Mondiale. En agissant ainsi, le FMI a souhaité créer un effet d'annonce pour rassurer les marchés de son soutien au régime de change placé au cœur du programme de désinflation.

La deuxième secousse arrivée en février, fut encore plus grave. Le catalyseur politique de cette nouvelle crise fut la violente altercation entre le Premier ministre Bülent Ecevit et le président Ahmet Necdet Sezer, en pleine réunion du Conseil de sécurité nationale (CSN), le 19 février, autour des affaires de corruption et de fraude, le reproche ayant été fait au Premier ministre de ne pas lutter avec suffisamment de détermination contre certains ministres impliqués dans des scandales. Le fait que le Premier ministre ait parlé publiquement d'une "crise grave" entre lui-même et le chef de l'État, n'a pas manqué d'avoir des répercussions immédiates sur le plan économique et financier : une nouvelle fuite des capitaux, une crise des liquidités, une flambée des taux d'intérêt, une chute brutale de la bourse. La livre s'est dépréciée en quelques jours de 40 % face au dollar, l'inflation est repartie à la hausse ainsi que les taux d'intérêt, et des dizaines de milliers de commerçants sont descendus dans les rues des grandes villes pour manifester leur colère. Le nouveau ministre de l'Économie Kemal Dervis, fut appelé à la rescousse pour remettre l'économie sur les rails, grâce surtout à l'aide du FMI.

Si la crise financière voire économique ne fait pas de doute, s'agit-il, comme l'affirment certains observateurs, d'une crise en même temps politique ?

Existerait-il pour ce pays une sorte de fatalité qui, d'une manière cyclique, tous les dix ans, le pousse dans une descente aux enfers ? Annoncerions-nous la faillite de l'État, voire du "système républicain", à l'instar de beaucoup d'hommes politiques et journalistes

occidentaux dont les propos et les qualificatifs traduisent davantage les phantasmes et désirs¹ que les réalités du pays ? Ce serait probablement aller vite en besogne.

LES RAISONS POLITIQUES ET ECONOMIQUES, CONJONCTURELLES, STRUCTURELLES DE LA CRISE

Il est certain cependant qu'il existe des raisons politiques à cette dépression économique et financière. Malgré les incertitudes qui entourent "le renoncement à la lutte armée" et les tentatives de politisation de la part du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), ce fait a eu des incidences économiques fortes. Ce dernier point a connu en effet des développements importants ces deux dernières années avec la prise en février 1999, d'Abdullah Öcalan, à Nairobi, où il fut hébergé par l'ambassade de Grèce, en possession d'un passeport chypriote-grec, arrestation qui est la conséquence du recul militaire de l'organisation séparatiste ; celui-ci découle dans une grande mesure du changement d'attitude de la Syrie et de l'Iran qui apportaient, ces dernières décennies, au mouvement se réclamant du marxisme-léninisme, un fort soutien logistique. D'après certaines estimations fiables, la lutte militaire contre le PKK aurait coûté à l'État depuis 1984, entre 65 milliards et 85 milliards de dollars.

Par ailleurs, si les effets de la crise asiatique ont été limités, la crise en Russie a fortement secoué l'économie turque. Le marché russe est la principale destination des exportations turques si l'on tient compte du "commerce de valise" et les activités des entreprises turques de travaux publics qui y sont fortement engagées, et qui ont subi de plein fouet la dépression dans ce pays. Un autre choc extérieur fut engendré par la guerre du Golfe en 1991, avec la perte d'un client de première importance pour la Turquie, en l'espèce l'Irak. Le séisme enfin qui a frappé durement le pays à deux reprises en 1999, a touché en particulier sa région la plus développée sur le plan industriel, celle de la Marmara.

Structurellement, la maîtrise de l'inflation, la réduction du déficit public qui engendre des taux d'intérêt réels élevés, l'évasion fiscale et la dette extérieure (de dix milliards il y a deux décennies, elle serait passée à 114 milliards de dollars de nos jours, la dette interne étant de l'ordre de 50 milliards de dollars) sont souvent citées parmi les principaux maux de

¹ Les préjugés défavorables de l'opinion publique européenne, et en particulier française envers la Turquie, se sont de nouveau manifestés à l'occasion de la venue en France, mi-février 2001, sur la Côte d'Azur, de quelque 900 Kurdes embarqués sur un cargo volontairement échoué. Ces derniers d'abord présentés comme venant de Turquie et d'Irak, seraient venus aussi, d'après plusieurs journaux et magazines réputés sérieux, relayés souvent par des observateurs tout aussi sérieux, grâce à la complicité des services secrets turcs, "en riposte" d'Ankara, à un récent vote du Parlement français, d'une loi reconnaissant "le génocide arménien". En fin de compte, il s'est avéré que les réfugiés en question venaient de Syrie, via Beyrouth, par voie maritime.

l'économie turque. D'autres maladies chroniques existent : une économie parallèle, évaluée à 30 à 50 % du PIB, et couvrant l'activité économique non déclarée, la contrebande officieuse dans le Sud-Est, le trafic de drogues et d'armes mais aussi dans une certaine mesure, l'agriculture peu contrôlée, rebelle au fisc. La répartition des richesses continue à accuser de grandes inégalités.

CRISE DE REPRESENTATION POLITIQUE ?

Sur le plan de la politique interne, deux questions restent majeures : l'ethnicité, autrement dit, la question kurde, et l'islam politique, en gardant comme toile de fond la problématique démocratique, plus précisément le balancement, le va-et-vient entre une forme d'autoritarisme qui porte bien évidemment les traces de la période ottomane et surtout du kémalisme, pourtant relativement ouvert à la compétition, et le pluralisme politique et partisan en chantier depuis 1946. On peut insister à ce propos sur le rôle de deux acteurs majeurs : l'armée et les partis politiques, la première constituant toujours une sorte de "pouvoir tutélaire" sans le consentement duquel aucun réaménagement radical de l'État et de la société n'est possible, les seconds devenus indispensables pour la médiation politique entre l'État et la société².

L'ARMEE

L'intervention de l'armée dans le processus décisionnel est quasiment institutionnalisée par le biais notamment du Conseil de la sécurité nationale (CSN) qui rassemble à côté du sommet de l'État (président de la République, Premier ministre, ministres de la Défense nationale et des Affaires étrangères, etc.), le chef d'état-major et les commandants des quatre armées (terre, mer, air et gendarmerie), et qui se réunit régulièrement. L'environnement électoral d'avril 1999 avait porté constamment l'ombre du "parti militaire", avec surtout ce que l'on appelle "le processus du 28 février", en référence à la réunion du CSN du 28 février 1997, qui constitue l'une des ingérences les plus évidentes de l'armée dans l'arène politique, puisque ce jour-là, sous l'influence du haut-commandement militaire, l'islam politique avait été déclaré comme " le principal danger", en précipitant, en accélérant la chute du gouvernement de coalition constitué par le Refah, et présidé par Necmettin Erbakan. Le poids du CSN relègue parfois au second plan le

Parlement voire le gouvernement. Autant, dire que l'armée décide de tout, domine tout, manipule tout, serait sous-estimer un espace politique voire démocratique qui existe bel et bien.

LES KURDES

La question se pose de la représentation politique d'une communauté dont l'importance quantitative (en l'occurrence environ 12 millions d'individus) ne permet pas qu'on la juge et répertorie comme simple minorité. Or l'une des impasses de ces quinze dernières années se situe dans le fait que l'espace politique en la matière, fut dominé par le PKK. Plus organisation militaire manipulée par des puissances régionales, qu'opposition politique interne, ce parti a perpétué, depuis pratiquement vingt ans, la stratégie des organisations de gauche très nombreuses surtout au cours de la décennie 1970, pour lesquelles la lutte armée, contre l'État, constitue une voie crédible pour prendre le pouvoir.

L'ISLAM

L'islam, partie intégrante de la culture, pris, depuis des décennies, dans le corset de la laïcité kémaliste, connaît une nouvelle vigueur et trouve une expression politique avec la Fazilet (anciennement le Refah). Le système réussira-t-il à le conserver à l'intérieur du dialogue démocratique en évitant l'écueil algérien et, de son côté, l'islam politique continuera-t-il à s'accommoder, comme il s'efforce de le faire aujourd'hui, avec plus ou moins de conviction, des règles et des contraintes du jeu compétitif ? L'avenir de la démocratie en Turquie dépend aussi de la capacité du système politique à maintenir la mouvance islamique (et non pas "islamiste" car ce dernier terme est trop fort pour ce contexte), en son sein. Cette dernière représente environ un cinquième de l'électorat, et malgré l'anathème dont elle a fait récemment l'objet avec l'interdiction de sa formation politique principale, rien n'indique, hormis quelques faits très isolés, un passage au terrorisme de ses militants, contrairement par exemple au cas algérien.

² Cf. S. Vaner : *La stabilité de la Turquie à l'épreuve de l'ethnicité et de l'islam politique*, Madrid, Unisci Papers, 2000.

LA CLASSE POLITIQUE

La classe politique, profondément conservatrice, se montre le plus souvent incapable d'élargir la participation et l'éventail politique, sauf quand elle y est acculée soit par la société, soit par les pressions extérieures. Cette défaillance s'est manifestée récemment, avec une certaine violence, à l'occasion de la grève de la faim "à mort" de plusieurs centaines de détenus politiques protestant contre l'isolement carcéral. Pour la plupart, membres du DHKP-C (Front-Parti de libération du peuple révolutionnaire) et de Tikko (Armée de libération ouvrière et paysanne), ils visaient à bloquer les transferts vers les nouvelles prisons de haute sécurité, dites "de type F", qui comportent des cellules pour une à trois personnes, remplaçant les grands dortoirs qui sont encore la norme pour la plupart des prisons. Il s'agissait en fait autant d'un bras de fer politique quelque peu suicidaire de la part des détenus, que d'une brutalité disproportionnée de la part des autorités, deux attitudes qui ont coûté la vie à plusieurs dizaines de prisonniers ainsi qu'à quelques membres des forces de l'ordre.

LES PARTIS

Les partis politiques, avons-nous dit, occupent avec l'armée une grande partie de l'espace politique. Ils sont même devenus indispensables. Les élections de 1999 ont été marquées par le succès de deux formations politiques représentant deux sensibilités différentes du nationalisme turc. La montée de ce dernier était essentiellement une réplique à un autre phénomène du même type qui a marqué la décennie 1990, en l'espèce, le nationalisme kurde. La poussée nationaliste qui se traduit notamment par l'explosion des voix du Parti de l'action nationaliste (MHP, 18 %) qui devient la deuxième formation alors qu'il était ces dernières années un peu marginalisé dans l'éventail politique ; l'effondrement des partis traditionnels, le Parti de la juste voie (DYP, 12 %), le Parti de la mère-patrie (ANAP, 13 %) et le Parti républicain du peuple (CHP) ; le recul relatif du parti religieux. Le paysage est plus contrasté au niveau des municipales : le Parti de la vertu (Fazilet, 15 %) continue à détenir les deux grandes métropoles, Istanbul et Ankara, et conquiert ou reconquiert, haut la main, Konya et Kayseri ; le Hadep (parti pro-kurde) qui perd des voix sur le plan national, s'empare de plusieurs municipalités dont Diyarbakir.

Moins surprenante, parce que prévue et prévisible est la performance du Parti de la gauche démocratique (DSP, 22 %) qui s'appuie en grande partie sur le charisme de son leader, Bülent Ecevit. Une forme de nationalisme n'est pas absente dans la vision de ce parti, mais

sa réussite est surtout due à un jeu plus subtil qui consiste à ne pas vouloir faire de discrimination entre Turcs et Kurdes, à être fidèle à un type de discours et comportement républicain. Le deuxième facteur fut sans doute que B. Ecevit est irréprochable quant à la corruption ce qui est assez exceptionnel dans la classe politique de la Turquie. L'effondrement des trois partis traditionnels, le Parti de la juste voie (DYP, populiste et conservateur), le Parti de la mère-patrie (ANAP, conservateur-libéral), et le Parti républicain du peuple (CHP, étatiste, social-démocrate), était également attendu.

Une deuxième élection est venue contribuer à la stabilisation de la vie politique interne. Incapables de trouver un candidat commun au sein de l'Assemblée nationale à la présidence de la République, les cinq partis politiques représentés au parlement ont finalement décidé le 25 avril 2000 de soutenir la candidature du président de la Cour constitutionnelle. Ahmet Necdet Sezer (59 ans) a été élu le 5 mai 2000, président par le Parlement. Sur les neuf présidents qu'a connus la Turquie depuis sa création en 1923 par Mustafa Kemal, M. Sezer est le seul à n'être ni un militaire, ni un homme politique. Son élection a été favorablement accueillie par les médias et les observateurs étrangers pour ses déclarations prônant le respect d'un droit universel, appelant à plus de liberté d'expression et un meilleur respect des droits de l'homme. Contrairement à son prédécesseur, en l'occurrence Süleyman Demirel, le nouveau président est coupé de la classe politique, ce qui pourrait être à la fois un atout mais aussi un handicap. Sans charisme, voire sans envergure, A.N. Sezer pourrait néanmoins exercer un rôle positif dans la mesure où il est conscient des carences du système en ce qui concerne les droits de l'homme. Son impact sera néanmoins limité dans la mesure où l'on est en présence, en Turquie d'un régime de gouvernement d'assemblée où les pouvoirs présidentiels sont relativement limités.

La coalition gouvernementale constituée après les élections entre le DSP, MHP et l'ANAP, sous la férule de Bülent Ecevit, n'est pas aujourd'hui menacée, malgré la crise économique. Renforcée avec l'arrivée de Kemal Dervis ayant la confiance des bailleurs de fonds d'outre atlantique, elle peut même tenir jusqu'en 2003, date des élections législatives, l'opposition étant désorganisée, et menacée d'interdiction, dans sa composante majeure, en l'espèce la Fazilet.

CONSTANCE DANS LA POLITIQUE ETRANGERE

La diplomatie turque maintien ses grandes orientations : coopération politique et militaire très étroite avec les États-Unis, coopération également avec Israël, développement des

relations avec les pays des Balkans, du Caucase méridional (Géorgie, Azerbaïdjan) et de l'Asie centrale turcophone. Toutefois, malgré l'aval donné à Helsinki, en décembre 1999, par le Conseil européen à l'éligibilité de la Turquie, les relations d'Ankara avec les Quinze restent difficiles, mais un certain déblocage s'est néanmoins opéré. Une volonté de dialogue politique voire de rapprochement s'est également esquissée de part et d'autre de la mer Égée, sans pour autant que le contentieux chypriote connaisse une avancée dans le sens du règlement. Tandis qu'au Proche-Orient, la coopération turco-israélienne était réaffirmée et qu'une tension dans les rapports avec Téhéran se manifestait autour de l'appui, supposé ou réel, apporté par les radicaux iraniens au mouvement islamiste Hizbullah en Turquie, la diplomatie turque maintenait une position prudente dans les affaires balkaniques et caucasiennes qui la concernent pourtant au premier chef.

Les relations connaissent en effet une situation de crise depuis qu'en décembre 1997, au Conseil européen de Luxembourg, l'UE avait refusé de placer Ankara sur un pied d'égalité avec les autres pays candidats à l'adhésion. Le 10 décembre, les Quinze ont en effet adopté un texte notant que les négociations en vue de l'adhésion ne pourront commencer que lorsque la Turquie aura rempli les critères de Copenhague (démocratie, droits de l'homme, respect des minorités, économie de marché) ; il évoque la stratégie de préadhésion qui pourrait être mise en œuvre pour accélérer les réformes et, après avoir salué le rapprochement gréco-turc, fait référence aux litiges territoriaux qui, faute d'avoir pu être apaisés, devront être portés à l'arbitrage de la Cour internationale de justice de Luxembourg au plus tard en 2004. Le texte indique encore, tout en laissant au Conseil des ministres des Quinze le soin de la décision ultime, que l'absence de solution politique à Chypre ne pourra pas constituer un obstacle à l'adhésion de l'île. Pour beaucoup de Turcs, cependant, l'entrée dans l'UE est un leurre, non pas seulement en raison des difficultés socio-économiques ou du déficit démocratique, mais aussi à cause des réticences culturelles de beaucoup d'Européens.

C'est dans le domaine de la défense européenne que les divergences les plus importantes ont apparu récemment entre Ankara et les Quinze. Membre solide et loyal de l'Alliance atlantique, allié de Washington, Ankara estime que cette fidélité sans faille et son européanisme lui confèrent le droit de s'opposer à ce que l'accès de l'Union aux moyens de planification de l'Otan soit "garanti et permanent" et de participer au futur processus de décision des Quinze. Ankara s'appuie notamment sur le traité de Washington d'avril 1999, qui prévoit que les alliés européens non membres de l'UE seront associés aussi pleinement que possible "sur la base des arrangements de consultation existant au sein de l'UEO". La crainte de la Turquie est d'être mise devant le fait accompli pour son environnement géopolitique hautement sensible. Les Quinze envisagent des garanties politiques et sont

prêts à “consulter” Ankara, sans toutefois lui accorder un droit de regard, encore moins de veto. Les Turcs redoutent surtout de se trouver progressivement marginalisés par rapport aux questions de défense, comme ils se sont trouvés de même depuis maintenant un demi siècle dans leurs rapports politiques et économiques avec l'UE. Un certain assouplissement était néanmoins perceptible dans l'attitude d'Ankara, lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Otan, qui s'est achevée le 30 mai à Budapest, et Ismail Cem, ministre turc des Affaires étrangères a évoqué devant la presse “un accord de principe”.

Depuis quelques mois, souffle entre Athènes et Ankara un nouveau courant, trop rare pour ne pas être signalé, et qui ressemble à une volonté de dialogue politique voire de rapprochement. Les rencontres au plus haut niveau entre MM. Bülent Ecevit et Costas Simitis, les Premiers ministres turc et grec, de même que les échanges de visites entre MM. Ismail Cem et Georges Papandréou, ministres des Affaires étrangères, les mouvements de sympathies manifestés entre les deux sociétés durant l'été 1999 lorsque les tremblements de terre ont secoué les deux rives de la mer Égée, sont les signes avant-coureurs de ce nouveau vent doux. Serait-il passager ou correspondrait-il à quelque chose de plus profond ? La prudence s'impose car le dossier du contentieux politique et juridique est épais aussi bien dans les rapports bilatéraux qu'en ce qui concerne Chypre.

Aujourd'hui, Chypre a entamé avec l'Union européenne des négociations en vue d'une adhésion. Si cette dernière ne pose pas de problèmes majeurs sur le plan économique, il en va autrement du domaine politique. En effet, la partition de fait, qui reflète l'évolution très peu satisfaisante des négociations intercommunautaires à l'Onu, constitue un obstacle de taille. Il paraît aussi difficile de dissocier la question de cette adhésion de celle de la Turquie. Or, cette dernière, malgré les développements positifs récemment observés lors du sommet du Conseil européen à Helsinki, est loin d'être acquise. Une Turquie qui n'est membre ni de l'UE ni de l'UEO pourrait se sentir isolée dans la région vis-à-vis de l'Europe, au cas où Chypre adhérerait rapidement à l'UE.

On peut résumer la situation en rappelant que les Chypriotes turcs réclament une république fédérale bicommunautaire mais insistent sur sa dimension bizonale, la mise à jour des traités de garantie et d'alliance de 1960 et évoquent les “États fédérés” à la place de “provinces”, terme préféré par les Chypriotes grecs. Ces derniers demandent un retrait immédiat des troupes turques du territoire chypriote et le retour des localités à forte population chypriote grecque sous le contrôle de l'administration chypriote alors que les Chypriotes turcs soulignent la nécessité d'un ajustement territorial en fonction de la viabilité économique. Se pose enfin la question des garanties internationales pour assurer la sécurité de l'île ; les Grecs ne veulent pas entendre parler du “droit de regard” turc ; les Turcs se

résigneraient difficilement à ce que Chypre “tombe” sous la coupe européenne, de l’UE et de l’UEO, entités desquelles ils sont exclus et où ils n’ont pas véritablement voix au chapitre.

CONCLUSION

La fin de la crise n’a pas levé les incertitudes. Le fait que les difficultés d’une banque de second rang aient suffi à provoquer une crise grave illustre la fragilité du système bancaire et partant financier et économique. Les pratiques de crédit à caractère politique des banques publiques ont gravement faussé le fonctionnement du secteur bancaire dans son ensemble. On ne saurait cependant parler d’une crise politique majeure, comme la Turquie l’a connue dans la deuxième partie de la décennie 1970, dans un contexte de bipolarisation idéologique et confrontée à ce moment là aussi à une grave crise économique.

Publié dans *Défense nationale*, N°8/9, Août-Septembre 2001

*Directeur de recherche au Centre d’études et de recherches internationales de la Fondation nationale des sciences politiques et directeur des *Cahiers d’études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien (Cemoti)*.